



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale de la cohésion sociale  
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

# **REVISION DES DIPLOMES D'ETAT DU TRAVAIL SOCIAL DE NIVEAU 6 CONFÉRANT LE GRADE DE LICENCE**

- 1. Orientations générales de la révision**
- 2. Evolutions majeures introduites**
- 3. Agrément et autorisation d'ouverture de formation**
- 4. Calendrier du déploiement et modalités d'accompagnement**

# 1. Orientations générales de la révision arrêtés du 6 octobre 2025

# Une révision dans la continuité de la réforme de 2018

**Conserve des fondamentaux** : principe de l'alternance intégrative, rapprochement du cadre général des formations universitaires, certification par les DREETS et rectorats etc.

**Fait évoluer des éléments** : cadrage des ECTS, encadrement de la formation pratique, cadrage des allègements des formations, rôle des certificateurs, etc.

**Introduit des nouveautés** : temps d'accompagnement pédagogique des étudiants, contrôle continu, volume d'heures dédié au travail personnel de l'étudiant, reconnaissance de l'engagement étudiants, etc.

# Une révision qui répond à trois objectifs

Améliorer la cohérence d'ensemble des référentiels

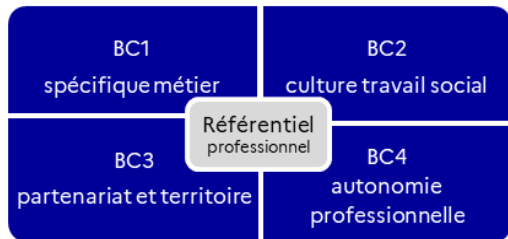
Accompagner la réussite des étudiants et garantir l'égalité entre les étudiants sur le territoire

Renforcer l'autonomie des établissements

## 2. Evolutions majeures introduites

## Cohérence des référentiels

- Structuration des formations en 4 blocs de compétences dans le modèle d'architecture renouvelée des diplômes d'Etat du travail social



- Harmonisation de la durée de la formation
- Facilitation des trajectoires professionnelles et des reprises d'études

## Réussite et égalité des étudiants

- Instauration d'heures dédiées à l'accompagnement pédagogique
- Mise en œuvre de dispositifs inspirés de l'enseignement supérieur universitaire (contrat pédagogique, reconnaissance de l'engagement étudiant, paliers de réorientation, temps dédié au travail personnel)

## Autonomie renforcée des équipes pédagogiques

- Reconnaissance de l'autonomie dans l'organisation des enseignements, la structuration des parcours de formation et la définition des modalités d'évaluation

# 3. Agrément et autorisation d'ouverture de formation

## Les établissements agréés et disposant d'une autorisation d'ouverture au 01/09/26

- Produiront avant le 1<sup>er</sup> juin 2026 ou le 1<sup>er</sup> juin 2027 pour le DECESF un projet pédagogique actualisé à l'attention des rectorats et des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

## Objectifs de l'actualisation

- Démontrer la compréhension des enjeux de la révision en mettant en exergue les évolutions apportées au projet pédagogique, notamment quant à l'organisation de la formation en blocs de compétences
- Argumenter les choix et les modalités d'organisation en matière de contrôle continu
- Présenter les dispositions de prise en compte de l'engagement étudiant

# 4. Calendrier du déploiement et modalités d'accompagnement

# Le calendrier de déploiement

## 2028

Dernière certification DEASS,  
DEES, DEETS, DEEJE référentiel  
2018

1<sup>ère</sup> certification DECESF  
référentiel 2025

1<sup>er</sup> accès au jury pour les  
certifications partielles référentiel  
révisé

### 2026

1<sup>ère</sup> promotion DEASS,  
DEES, DEETS, DEEJE  
référentiel 2025

### 2027

Dernière certification  
DECESF référentiel 2018  
1<sup>ère</sup> promotion DECESF  
référentiel 2025

### 2029

1<sup>ère</sup> certification DEASS,  
DEES, DEETS, DEEJE  
référentiel 2025

# Les modalités d'accompagnement



Des webinaires



L'instruction  
interministérielle  
(publication  
prévue mi-février  
2026)



Une foire aux questions

# La programmation des webinaires



Panorama d'ensemble	15 janvier
Organisation des formations	mi-mars
Evaluation des compétences	mi-avril
Parcours de formation DECESF	mi-mai



# GOVERNEMENT

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*